

RÉSUMÉ DU VOLUME

P h. K o u k o u l è s. «*La marine commerciale des Byzantins*», pp. 3 - 48.

Une documentation très variée—ouvrages littéraires, lois, traités spéciaux, vies de Saints, glossaires, gravures et icônes—et, en outre, le recours aux coutumes de la marine grecque actuelle, fournissent à l'A. les éléments d'une intéressante étude sur la marine commerciale des Byzantins. Les sujets traités sont les suivants : la construction et les diverses parties du navire ; le gréement et ses accessoires ; les diverses catégories de vaisseaux ; les équipages ; la navigation ; le sentiment religieux et les superstitions des marins byzantins (La marine de guerre impériale fera l'objet d'un autre article qui paraîtra prochainement).

A. X y n g o p o u l o s. «*L'icône encaustique mentionnée par S. Jean Chrysostome*», pp. 49 - 58.

Dans un passage d'une homélie de S. Jean Chrysostome, lu au VII^e concile œcuménique, il est question d'une icône encaustique qui représentait l'ange du Seigneur exterminant les Assyriens devant Jérusalem, comme l'avait prophétisé Isaïe au roi Ezéchias. Ce sujet iconographique, extrêmement rare, se retrouve au début du XIV^e siècle parmi les fresques de la chapelle adjacente à l'église du célèbre monastère de Chora (Kahrié Djami) à Constantinople. Mais la signification de l'image y est différente. La ville de Jérusalem, qui occupe le fond de la composition, est une allégorie de la Vierge-Sion. L'identification de la Mère de Dieu avec Jérusalem-Sion est un lieu commun dans la théologie byzantine. La composition en question fait partie, dans la chapelle du monastère de Chora, d'une série de scènes de l'Ancien Testament (Échelle de Jacob, Buisson ardent, etc.) préfigurant, selon les théologiens byzantins, la Vierge Marie. La fresque de Constantinople est un exemple caractéristique de la réapparition, au temps des Paléologues, de sujets iconographiques paléo-chrétiens, mais avec une signification dogmatique différente.

G. S p y r i d a k i s. «Le thème de Crète avant la conquête de l'île par les Arabes», pp. 59 - 68.

A la série des témoignages connus, relatifs à la Crète comme *thème* administré par un stratège à partir de 825, l'A. ajoute un témoignage nouveau tiré de la Vie de Saint Etienne le Jeune, martyrisé à Constantinople en 767. Dans ce texte, l'île de Crète est mentionnée comme *thème* gouverné par le stratège Théophane Lardotyros. En conséquence, l'A. conclut que le *thème* de Grète avait été organisé, après 718, par l'empereur Léon III.

A n. C h r i s t o p h i l o p o u l o s. «Le rapport des canons aux lois civiles, d'après Théodore Balsamon», pp. 69 - 73.

La supériorité des canons sur les lois civiles, telle que l'admet Balsamon, est due, d'après l'A., conformément à une exacte interprétation du texte, à une concession de l'autorité civile, et non à la nature même de ces deux sources du droit ecclésiastique des Byzantins.

B. L a o u r d a s. «Remarques sur le caractère littéraire des lettres de Photius», pp. 74 - 109.

Dans une première partie, l'A. examine le caractère littéraire des lettres du célèbre patriarche, ces idées sur les épistolographes anciens et médiévaux, ses jugements sur les recueils de lettres qu'il a lus, et les termes par lesquels il les caractérise au point de vue littéraire. Dans une seconde partie, l'A. étudie la répartition des lettres par catégories et la question de savoir si Photius a suivi la technique traditionnelle, notamment dans ses lettres de consolation. Enfin, la question du style, des titres, des interpellations et des renseignements divers fournis par les lettres est traitée dans la troisième et dernière partie.

N. B. T o m a d a k i s. «Michel Calophrénas, Métrophane II et l'opposition des Crétois à l'Union de Florence», pp. 110 - 144.

Le copiste Michel Calophrénas, que Sp. Lambros a identifié avec un personnage de la famille athénienne Calophrénas et qui était géné-

ralement considéré comme athénien, n'est pas, selon l'A., Athénien mais Crétois. En conséquence, sa correspondance avec le patriarche œcuménique Métrophane II au sujet de la commémoration du pape (1440) ne se rapporte pas à l'Église d'Athènes, mais à celle de Crète. L'évêque latin Fantino, mentionné dans cette correspondance, n'était donc pas un évêque d'Athènes mais un évêque de Crète. Suivent des renseignements sur ce Fantino Valaresso ; sur le patriarche Métrophane II (que l'A. suppose Crétois ainsi que Sylvestre Syropoulos) ; et sur la répercussion de l'Union de Florence en Crète (les unionistes Michel Apostolis et Joseph Plousiadenos, et le moine antiunioniste Marc Xylocaravis, devenu plus tard patriarche de Constantinople). L'article se termine par la réédition de la correspondance échangée entre Michel Calophrénas et Métrophane II.

m. a. «Crète=Chandax=Hérakleion», pp. 235 - 237.

L'auteur, rejetant une correction d'un passage hagiologique proposée par B. Laourdas, prouve qu'à l'époque médiévale le nom grec de Crète (Κρήτη) était attribué aussi bien à l'île de Candie, qu'à la ville capitale de cette île. De même, ces deux sens se trouvent plus tard dans le nom italien *Candia* désignant tantôt l'île et tantôt la ville.

D. Ghinisi. «Discours inédit de Constantin Harménopoulos à l'occasion de l'avant-fête de Saint Démétrius à Salonique», pp. 145 - 162.

L'A. publie le texte du discours de l'illustre auteur de l'Hexabiblos, en dialecte attique, d'après le manuscrit 2118 (suppl. 118) de la Bibliothèque Nationale d'Athènes. Ce discours a été déjà utilisé, d'après la même source, par O. Tafrafi et A. Xyngopoulos dans leurs études sur la topographie et les églises de Salonique. La date, à laquelle ce discours a été prononcé, reste inconnue, mais l'A. croit qu'il faut le placer vers la fin de la vie de l'orateur (mort vers 1383).

U. Lampsidis. «Notes philologiques sur la «Chronique Brève» de Constantin Manassès», pp. 163 - 173.

Les éléments philologiques de la «Chronique Brève» donnent occasion à l'A. de démontrer que Constantin Manassès a été formé à

l'école des rhéteurs et qu'il a voulu rédiger une œuvre littéraire proprement dite. Ses allusions mythologiques, ses descriptions de la nature et autres en témoignent. Enfin, l'A. rejette, en passant, l'opinion de ceux qui placent la naissance de Constantin Manassès en 1130, parce que, dans ce cas, l'historien aurait écrit sa «Chronique Brève» durant la période de sa toute première jeunesse, ce qui paraît inadmissible.

Const. Amantos. «La famille Valatzès», pp. 174-178.

L'auteur propose d'abord l'étymologie du nom de Βαράτζης (de Βάρος > Βαράκης – Βαράτζης, à cause de la rudesse ou d'autres défauts) ; il complète ensuite la liste des membres de la famille Vatatzès vécus au cours de cinq ou six siècles, d'après des renseignements tirés des chroniqueurs, des documents et des sceaux ; il explique, enfin, les raisons, pour lesquelles la famille a été si longtemps conservée.

D. A. Zakythinós. «Études sur la géographie administrative et sur l'administration provinciale de l'Empire Byzantin», pp. 179-209.

Poursuivant ses recherches (cf. t. XIX (1949), p. 3-25), l'A. étudie le texte connu sous le titre *Partitio Romanixæ* et en tire des éléments pour l'établissement des circonscriptions administratives à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècle. Dans la présente livraison, après une introduction sur le caractère et la valeur du document, il se borne à examiner les circonscriptions administratives de la Grèce inférieure et des îles adjacentes, de l'Épire et de l'Albanie, de la Thessalie et de la Macédoine occidentale. Les recherches seront poursuivies dans le prochain volume.

A. Orlandos. «Le portrait de Michel Choniatis», pp. 210-214.

L'auteur étudie les fresques de deux petites églises de l'Attique représentant un évêque d'Athènes, nommé Michel et dont la tête est entourée du nimbe.

A en juger par le style, ces deux fresques doivent appartenir au 12e ou tout au plus, au premier tiers du 13e siècle. Cependant l'église

orthodoxe ne connaît pas un saint évêque d'Athènes du nom de Michel ; il faut donc conclure qu'il s'agit d'un saint officieux, que son troupeau aurait regardé comme tel après sa mort et l'a fait peindre avec le nimbe.

Or parmi les trois métropolitains d'Athènes du nom de Michel il n'y a que le célèbre Michel Choniatis qui peut avoir été regardé comme saint par son troupeaux tant à cause de ses grandes vertus religieuses et littéraires qu'en raison des souffrances morales qu'il a éprouvées lors de la conquête franque de 1204.

R. Guillaud. «Les empereurs de Byzance et l'attrait du monastère», pp. 215 - 234.

Un irrésistible élan a incontestablement poussé à Byzance les âmes vers le cloître, refuge réputé inviolable contre les vicissitudes du sort et regardé comme un asile préservant des mutilations et de la mort. En général, celui qui entraît au couvent se résignait à son nouveau sort et ne tentait pas de rentrer dans le monde. Le couvent était le meilleur moyen de se débarrasser sans rigueurs inutiles d'un rival, d'un adversaire ou d'un personnage turbulent. L'auteur étudie ensuite les empereurs, impératrices, princes et princesses du sang et autres membres de la famille impériale qui entrèrent au couvent, à part de très rares exceptions, contraints et forcés.

Ep. Chrysanthopoulos. «La chronique de Monembasie», pp. 238 - 253.

L'A. résume d'abord les résultats des recherches actuelles sur cette précieuse chronique et sur la véracité des renseignements qu'elle contient au sujet de l'occupation du Péloponèse par les Avars et les Slaves (renseignements utilisés par J. Ph. Fallmerayer pour appuyer sa fameuse théorie sur les Grecs modernes). La citation des textes permet ensuite à l'A. de démontrer qu'une partie de ces renseignements sur l'invasion des Avars à l'époque de l'empereur Maurice constitue un plagiat de passages de Procope relatifs à l'invasion des Huns en 540 ; et qu'une autre source de la chronique est un texte du IIe livre des «Miracles de Saint Démétrius» concernant l'invasion slave en Grèce. En guise de conclusion, l'A. explique enfin que les

informations de la chronique proviennent d'une confusion historique, et que l'établissement des Slaves dans le Péloponèse ne peut être que postérieur à leur colonisation des Balkans, qui a commencé à partir du VIIe siècle.

A. *K o m i n i s*. «*Collection d'épigrammes relatives aux quatre Évangélistes*», pp. 254 - 279.

Le mérite de cette étude est que l'A. a cherché à réunir toutes les épigrammes qui se rapportent aux quatre Évangélistes, en recourant aux manuscrits, aux catalogues de manuscrits et aux ouvrages qui contiennent ou mentionnent des épigrammes. Il en a recueilli 58 : 11 sur S. Matthieu, 13 sur S. Marc, 11 sur S. Luc, 22 sur S. Jean et 1 sur les quatre Évangélistes ensemble. Il en donne une édition critique, précédée d'une brève introduction : épigrammes en général, date de leur composition, leurs auteurs, leur métrique, abréviations, bibliographie, etc.

M. I. *M a n o u s s a k a s*. «*Le poète Georges Choumnos, notaire de Candie*», pp. 280 - 282.

L'A. propose l'identification du poète Georges Choumnos (avant 1493), originaire de la ville de Candie, avec le notaire candiote de même nom, dont les actes notariaux (de 1480 à 1500) sont conservés dans les Archives de Venise.

P. *N i k o l o p o u l o s*. «*Un discours de Maxime Margounios à l'occasion de sa réconciliation avec Gabriel Sévère*», pp. 283 - 295.

Dans cet article, l'A. nous offre, d'après un manuscrit du Métouchion du S. Sépulcre et quelques manuscrits athéniens, l'édition critique de deux pièces inédites : un bref discours, prononcé à Venise par Maxime Margounios, évêque de Cythère, à l'occasion de sa réconciliation avec Gabriel Sévère, métropolitain de Philadelphie, et une lettre du même auteur adressée au patriarche œcuménique Jérémie II au sujet de ce différend. Ces textes sont précédés d'une introduction qui résume les diverses phases du débat entre les deux évêques et détermine la date des documents publiés (1590).